



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DE LA CONVENTION LICENCE CO-HABILITEE « CULTURE HUMANISTE ET SCIENTIFIQUE »

Le 28 septembre 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'administration provisoire de Monsieur Patrice BRUN,

- ➔ a adopté la convention entre les Universités Bordeaux I Sciences et Technologies, Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Montesquieu Bordeaux IV relative à la licence co-habituée « Culture humaniste et Scientifique ».

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 septembre 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	3

L'Administrateur Provisoire,

SINGARAVELOU